

Délibération n° 2017-199

OBJET : APPROBATION DE LA CREATION D'UNE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE POUR LA GESTION DES PEPINIERS D'ENTREPRISES - ADOPTION DES STATUTS ET DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	55
Présents et représentés	:	70
Votants	:	70

Le mercredi 27 septembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 21/09/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas

Délibération n° 2017-199

M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE
M. Frédéric DURO donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX
M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA
M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE
Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI
Mme. Bouchra LAQUES donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
M. Pierre OLLIER donne pouvoir à Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU

Délibération n° 2017-199

Mme. Sylvianne RICHARDEAU donne pouvoir à M. Dawari HORSFALL
M. Nicolas SAMSOEN donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE
M. David ROS donne pouvoir à Mme. Michèle VIALA
M. Pierre COSTI donne pouvoir à M. Hervé PAILLET
M. Michel ROUYER donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD
Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Gérard DOSSMANN
Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY
M. Patrice GILBON donne pouvoir à M. Christian PAGE

DELEGUES ABSENTS

M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Françoise Marhuenda

Objet : APPROBATION DE LA CREATION D'UNE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE POUR LA GESTION DES PEPINIERS D'ENTREPRISES - ADOPTION DES STATUTS ET DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Igor TRICKOVSKI.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1531-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous ;

CONSIDERANT la création au 1^{er} janvier 2016 de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » couvrant un périmètre de 27 communes ;

CONSIDERANT que les pépinières d'entreprises APIS Développement, Orsay Entreprises, Palaiseau Entreprises et Gif Entreprises sont gérées par la Communauté d'agglomération ;

CONSIDERANT que le statut juridique des quatre pépinières (APIS Développement et les pépinières de Gif-sur-Yvette, Palaiseau et Orsay) doit évoluer pour permettre une meilleure lisibilité de l'offre territoriale de la Communauté d'agglomération en matière d'hébergement des créateurs d'entreprises ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la Communauté Paris-Saclay d'une part, et des communes la composant d'autre part, à disposer d'une structure de gestion unique pour gérer le patrimoine immobilier existant et à venir de ces collectivités locales destiné à l'hébergement d'entreprises ;

CONSIDERANT que la forme d'une Société Publique Locale apparait comme le mode de gestion le plus pertinent à l'atteinte des objectifs de la Communauté d'agglomération en vue d'assurer une gestion efficiente du patrimoine immobilier existant et à venir de ces collectivités locales destiné à l'hébergement d'entreprises sur le territoire ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter les statuts de cette Société Publique Locale qui sera dénommée « WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES » (WIPSE) ;

CONSIDERANT que les statuts de la SPL prévoient la désignation de 18 administrateurs ;

CONSIDERANT que la répartition des sièges est fonction de la répartition du capital entre actionnaires ;

CONSIDERANT en conséquence que les sièges se répartissent de la manière suivante : 12 sièges pour la Communauté Paris-Saclay, 1 siège pour la commune de Gif-sur-Yvette, 1 siège pour la commune des Ulis, 1 siège pour la commune d'Orsay 1 siège pour la commune de Palaiseau, 1 siège pour la commune de Villebon-sur-Yvette, 1 siège pour la commune de Villejust ;

CONSIDERANT que chaque titulaire dispose d'un suppléant ;

Délibération n° 2017-199

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la désignation de 12 administrateurs titulaires et de 12 administrateurs suppléants ;

CONSIDERANT les candidatures de M. Michel BOURNAT, Mme Sylviane RICARDEAU, M. Igor TRICKOVSKI, M. Jean-François VIGIER, M. David ROS, M. Dominique FONTENAILLE, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Francique VIGOUROUX, M. Jean-Paul BENEYTOU, M. Olivier THOMAS, Mme Florence LORTON, Mme Françoise MARHUENDA, pour être représentants titulaires de la Communauté Paris-Saclay au Conseil d'administration de la SPL ;

CONSIDERANT les candidatures de M. Patrice GILBON, Mme Véronique CHATEAU-GILLE, M. Stéphane BAZILE, M. Christian PAGE, M. Franck GAUDART, Mme Brigitte PUECH, M. François HILLION, M. Paul RAYMOND, M. Jean-Pierre MEUR, M. Claude PONS, Mme Geneviève BESSE, M. Pierre-Alexandre MOURET, pour être représentants suppléants de la Communauté Paris-Saclay au Conseil d'administration de la SPL ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Comité de pilotage « Fusion des pépinières » en date du 6 septembre 2017 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°2 « Développement économique, ZAE, Recherche, Innovation, Emploi et Insertion » en date du 13 septembre 2017 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°4 « Finances, Schéma de mutualisation, Ressources humaines, Services aux petites communes » en date du 18 septembre 2017 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

À la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE d'approuver la création d'une Société Publique Locale en application des dispositions des articles L.1531-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, dénommée « WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES » (WIPSE) ;
2. DECIDE d'approuver les statuts de la Société Publique Locale « WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES », annexés à la présente délibération ;
3. DECIDE de constituer le capital de la Société Publique Locale « WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES » pour un montant de 320 000 €, soit 320 actions de 1 000€ représentant 91% du capital social de la SPL ;
4. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour la désignation des administrateurs titulaires et suppléants de la Société Publique Locale « WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES » ;
5. DESIGNER en qualité d'administrateurs titulaires et suppléants représentants la Communauté Paris-Saclay au Conseil d'administration de la Société Publique Locale « WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES » ;

Qualité	Prénom	Nom	Ville
Titulaire	Michel	BOURNAT	Gif-sur-Yvette
Suppléant	Patrice	GILBON	Villiers-le-Bâcle
Titulaire	Sylviane	RICARDEAU	Massy

Délibération n° 2017-199

Suppléant	Véronique	CHATEAU-GILLE	Verrières-le-Buisson
Titulaire	Igor	TRICKOVSKI	Villejust
Suppléant	Stéphane	BAZILE	Saulx-les-Chartreux
Titulaire	Jean-François	VIGIER	Bures-sur-Yvette
Suppléant	Christian	PAGE	Saclay
Titulaire	David	ROS	Orsay
Suppléant	Franck	GAUDART	Gometz-le-Châtel
Titulaire	Dominique	FONTENAILLE	Villebon-sur-Yvette
Suppléant	Brigitte	PUECH	Ballainvilliers
Titulaire	Grégoire	de LASTEYRIE	Palaiseau
Suppléant	François	HILLION	Vauhallan
Titulaire	Francisque	VIGOUROUX	Igny
Suppléant	Paul	RAYMOND	Nozay
Titulaire	Jean-Paul	BENEYTOU	Chilly-Mazarin
Suppléant	Jean-Pierre	MEUR	La Ville du Bois
Titulaire	Olivier	THOMAS	Marcoussis
Suppléant	Claude	PONS	Monthéry
Titulaire	Florence	LORTON	Longjumeau
Suppléant	Geneviève	BESSE	Épinay-sur-Orge
Titulaire	Françoise	MARHUENDA	Les Ulis
Suppléant	Pierre-Alexandre	MOURET	Saint-Aubin

Fait et délibéré le mercredi 27 septembre 2017
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (68 VOIX)

Délibération n° 2017-199

- 68 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, M. Gilles GOBRON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER
- 1 CONTRE : Mme. Chrystel LEBOEUF
- 1 ABST. : Mme. Catherine DELAITRE

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20170927 - mc 121843-DE

Date AR Préfecture : 02-10-2017 .